



*La Corporation de la Ville de  
Hearst*

*Politique culturelle*

***« La culture n'est pas un luxe,  
c'est une nécessité. »***

*Gao Xingjian*

## ***Historique***

Incorporée en 1922, la Ville de Hearst a été colonisée par le développement des chemins de fer et les politiques agricoles du gouvernement provincial. À ses débuts, Hearst était un important centre ferroviaire et ses premiers colons étaient des anciens employés du chemin de fer. Puis, par la promesse de terres, le gouvernement a attiré des colons de plusieurs régions, du Canada comme de l'Europe, ce qui a contribué à une culture locale très variée. Au début de la colonisation de la région, Hearst et les environs étaient peuplés de Finlandais, de Britanniques, de Slaves, de Slovaques, de Chinois et de Canadiens français. À l'exception de ces derniers, la population de la plupart des ethnies qui ont participé au développement du nord a diminué considérablement. Les Canadiens français, plus nombreux, ont fondé des communautés et se sont enracinés, apportant par le fait même une forte culture canadienne française qui est toujours bien évidente. Les autres cultures ont néanmoins laissé leurs traces et nous retrouvons des saveurs particulières dans certaines activités et, bien entendu, dans les récits.

Hearst, un noyau à près de 90% francophone dans un Ontario de plus en plus anglophone, jouit d'un cachet particulier dans le domaine de la culture franco ontarienne. Au cours des années, un nombre impressionnant de jeunes artistes de Hearst s'est fait connaître aux niveaux provincial et même national. Leurs débuts sont souvent attribuables aux efforts du Collège, de l'Académie et de la Pitoune – un centre culturel des années 1970. Depuis, le Conseil des arts de Hearst a pris la relève et continue d'amener à Hearst des spectacles de tous genres et d'offrir des programmes en musique et en arts plastique, c'est-à-dire les arts créateurs de formes tels que le dessin, la peinture, la sculpture et l'artisanat dans ses nombreuses visages, en plus de gérer la Galerie 815 pour l'exposition d'arts visuels et de parrainer la troupe de théâtre communautaire.

## **Vision**

Une politique culturelle permettra à la communauté de développer le sentiment de fierté et d'appartenance en prenant conscience de l'ampleur et du dynamisme de la culture. La promotion de la culture contribuera aussi à projeter une image distinctive de notre coin de pays et aidera à notre développement touristique et socioéconomique.

La politique culturelle est nécessaire afin que nous puissions :

- Exprimer et affirmer notre identité culturelle locale;
- Mieux faire connaître les attentes et les besoins de notre milieu;
- Élaborer une vision à long terme de notre développement culturel;
- Intégrer la culture parmi les préoccupations municipales;
- Nous en servir comme outil dans les discussions et les négociations avec les organismes et les intervenants culturels;
- Déterminer les rôles et les responsabilités de chacun des intervenants dans la mise en œuvre des activités culturelles.

## **Principes directeurs**

La Ville s'emploiera à faciliter la naissance et le développement de projets culturels élaborés entre divers partenaires. Le niveau de son engagement dépendra toutefois de ses ressources, tant financières qu'humaines, et du partenariat possible à établir avec le milieu puis avec les autres paliers gouvernementaux. Afin de définir ses champs d'action en ce qui a trait au développement de la culture, la Ville reconnaît les sept principes directeurs suivants :

- La culture appartient à tous les citoyens; elle doit donc être accessible à tous;
- La vie culturelle et artistique, le patrimoine et l'histoire sont des facteurs d'identité et d'enrichissement collectif; ils favorisent un sentiment d'appartenance à la communauté;
- Le développement culturel inclut toutes les formes d'art et de métiers d'arts :
  - Les arts visuels
  - L'art public
  - Les arts de scène (Le théâtre, la danse, etc.)
  - Les arts de lettres (Littérature)
  - Le patrimoine et l'histoire
  - Les festivals et les événements culturels
  - L'environnement naturel
  - Le 7<sup>e</sup> art (cinématographie)
- Les artistes locaux doivent être encouragés dans leur démarche de création;
- Le développement culturel se réalise en harmonie avec les autres champs d'intervention de la municipalité. Il importe de l'intégrer au mouvement d'amélioration communautaire, à l'aménagement du territoire, à l'économie et au tourisme;
- Les arts et la culture sont un moteur important de développement touristique. Ils doivent donc être intégrés dans les projets visant le tourisme sur notre territoire.
- Le développement culturel est une responsabilité commune qui doit être partagée avec les différents paliers gouvernementaux, les organismes, les intervenants locaux et la population;
- La culture joue un rôle essentiel dans l'épanouissement du milieu, dans l'affirmation de l'identité et dans la qualité de vie des citoyens.

## **Orientations**

La Ville de Hearst, soucieuse de l'amélioration constante de la qualité de vie de sa population, admet l'importance de la culture; elle est une composante essentielle de la vitalité municipale et elle exerce une certaine influence sur le développement social, économique et touristique de la ville. Il importe donc que la Ville exprime sa vision et son engagement envers le développement culturel dans sa communauté. Dans cette optique, les préceptes suivants serviront de base à l'établissement du mandat culturel que se donnera la Ville pour les années à venir :

- La Ville de Hearst reconnaît l'importance de préserver et de promouvoir le caractère francophone de sa communauté
- La Ville de Hearst reconnaît en outre l'importance de sauvegarder les composantes culturelles apportées par les communautés ethniques autres que francophones.
- La Ville étant le niveau de gouvernement le plus près des citoyens, elle est en position de bien comprendre les aspirations et les attentes de la population.
- La Ville est le point de jonction entre les différents paliers de gouvernements, les institutions, les organismes, les entreprises et les autres agents socioéconomiques pour l'encadrement du développement sur son territoire. Les élus et employés municipaux représentent donc la Ville auprès de ces gouvernements et agences.
- La Ville a la responsabilité d'insérer une composante culturelle dans ses projets de développement touristique.
- La Ville a la responsabilité d'intégrer le développement culturel au développement global de la municipalité en
  - insérant la composante culturelle dans les aspects pertinents de l'administration municipale,
  - associant les activités culturelles aux autres activités (par exemple, en insérant une visite d'un site culturel tel que le Temple de la renommée sportive dans le cadre d'une conférence),
  - créant des interrelations entre les différents secteurs culturels,
  - reconnaissant le rôle de l'artiste dans la communauté.
- L'intégration du développement culturel municipal vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes et à maximiser les conditions favorables à un plein épanouissement des citoyens et de l'ensemble de la communauté.

- La Ville a la responsabilité de faciliter la concertation des forces individuelles et collectives de la communauté pour relever le défi de l'avenir. Son rôle est de canaliser les énergies du milieu vers un partenariat solide pour optimiser les ressources et leur donner une orientation favorisant un plein épanouissement culturel.
- La Ville reconnaît l'importance de promouvoir la culture, de contribuer à la vitalité des organismes culturels et de favoriser les ententes et collaborations entre les partenaires de tous les niveaux.
- La Ville entend soutenir l'intervention culturelle et assumer un rôle en ce qui concerne l'amélioration des connaissances historiques et la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.
- La politique culturelle doit être évolutive, c'est-à-dire, actualisée aux besoins.

## **Objectifs**

Afin de respecter ses préceptes, la Ville de Hearst se fixe les objectifs suivants :

- Appuyer les organismes culturels dans leurs démarches de partenariat avec l'entreprise privée
- Tenir les citoyens informés des activités et des ressources culturelles disponibles dans leur ville
- Améliorer les connaissances sur l'histoire et le patrimoine
- Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et le patrimoine
- Associer environnement naturel et développement culturel (par exemple, en développant des circuits d'interprétation de notre flore)
- Reconnaître la contribution des artistes, des intervenants et des organismes culturels
- Valoriser la concertation entre les intervenants
- Encourager et valoriser l'apport des citoyens bénévoles à la vie culturelle
- Maintenir, dans la mesure du possible et selon les ressources disponibles, le soutien aux organismes
- Encourager le développement de nouvelles activités culturelles
- Favoriser le rapprochement entre les créateurs et les citoyens
- Consulter la population sur ses besoins en matière de culture
- Poursuivre l'offre de services dans une perspective de complémentarité



## **Grandes orientations de développement**

La Ville de Hearst, par le biais de sa politique culturelle, désire définir, pour les années à venir, les grandes orientations de son développement culturel. Sa politique culturelle supportera et permettra de donner un sens à l'ensemble des moyens de mise en œuvre qui seront proposés à l'intérieur des futurs plans d'action. En sus des objectifs cités plus haut, la Ville désire mettre un accent particulier sur les axes d'interventions suivants:

### **Le patrimoine et l'histoire**

- La population doit être sensibilisée à l'importance du patrimoine. Il y a lieu de mousser son intérêt pour la conservation, la sauvegarde et la protection de notre patrimoine.
- La préservation du patrimoine naturel suppose la mise en valeur et la protection des espaces verts et implique la planification de l'exploitation des lieux de manière à préserver les arbres, et l'adoption de mesures de protection.
- Il est important aussi de considérer le patrimoine humain, ces hommes et femmes qui ont instauré d'importants changements et qui ont marqué à leur manière l'histoire de Hearst. Ils sont une grande partie de notre héritage et méritent qu'on leur rende hommage.

Par conséquent, les objectifs généraux relatifs au patrimoine et l'histoire sont les suivants :

- Convenir que la municipalité contient un ensemble de secteurs et de lieux qui possèdent une identité propre qu'il convient de valoriser et de soutenir
- Améliorer les connaissances sur l'histoire et le patrimoine
- Protéger et mettre en valeur l'environnement naturel et le patrimoine
- Associer environnement naturel et développement culturel
- Favoriser l'identification du patrimoine et y inciter sa préservation, son exploitation respectueuse et concertée et sa diffusion auprès de la collectivité
- Faire connaître les femmes et les hommes qui ont marqué l'histoire de Hearst
- Documenter les faits saillants et les points tournants de notre histoire par voie de recueils oraux et écrits de nos pionniers et pionnières

- Sensibiliser les citoyens à l'importance de la conservation des éléments patrimoniaux significatifs
- Collaborer à l'identification et à la mise en valeur des lieux et des bâtiments d'intérêt patrimonial
- Profiter des projets d'aménagement pour mettre le patrimoine en valeur
- Reconnaître l'importance du tourisme culturel

### ***La bibliothèque publique***

La Ville reconnaît que la bibliothèque est une porte d'entrée importante dans le monde de la culture et du savoir. Elle a une mission d'information, d'éducation, de culture et de détente.

Par conséquent, les objectifs généraux relatifs à la gestion de la bibliothèque publique sont les suivants :

- L'accès à la connaissance, à l'information et à la culture étant un droit inaliénable, la bibliothèque s'assurera que tous les citoyens et citoyennes aient des chances égales d'accéder à ses services en :
  - adaptant ses services aux besoins de la clientèle : groupes scolaires, personnes âgées, personnes handicapées, etc.
  - offrant des horaires d'ouverture adaptés aux besoins de la population
- La bibliothèque étant le dépositaire d'une somme importante du savoir et du patrimoine, elle doit assurer la transmission des connaissances en :
  - assurant un développement continu de ses collections
  - développant les technologies qui donnent accès à de nouvelles sources d'information
  - maintenant ses liens avec les autres bibliothèques pour un partage de ressources
- La lecture étant le moyen privilégié pour accéder à la connaissance et à la culture, la bibliothèque contribuera à communiquer le goût de la lecture en :
  - développant des programmes et des activités d'animation dans lesquels les compétences des écrivains, chercheurs et historiens locaux peuvent être mises en valeur
  - développant des programmes de sensibilisation des jeunes à la lecture
  - intégrant la lecture à l'ensemble des activités de loisirs.

## ***La promotion des arts et de la culture***

La Ville reconnaît la contribution des artistes et entend apporter son soutien à leur production. Elle veut participer à la création de conditions favorables pour intégrer les différentes formes d'œuvres dans la vie culturelle et aider à augmenter la visibilité de ses artistes.

Par conséquent, les objectifs généraux par rapport à la promotion des arts et de la culture sont les suivants :

- Promouvoir l'image de la Ville en intégrant la dimension artistique et culturelle dans ses outils de communication et dans les activités présentées par la Ville
- Valoriser l'engagement du secteur privé par des initiatives favorisant la visibilité et la reconnaissance publique
- Appuyer le Conseil des arts de Hearst dans ses initiatives en encourageant son développement et en reconnaissant sa contribution déterminée pour la vitalité dans le domaine des arts.
- Reconnaître l'importance d'accorder une place de choix aux artistes locaux
- Établir des mécanismes visant la présentation d'œuvres d'art dans les espaces publics de la Ville
- Assurer la vitalité des organismes culturels et des créateurs en encourageant leur développement et en reconnaissant leur contribution à la vitalité du milieu culturel
- Promouvoir l'acquisition d'œuvres d'art de nos artistes locaux
- Participer à l'amélioration de la promotion des événements

## **Conclusion**

Cette politique culturelle précise l'esprit qui devra animer la Ville et ses partenaires et définit les grandes lignes qui devront nous guider collectivement afin d'assurer un développement harmonieux de la vie culturelle de Hearst. Expression de nos valeurs fondamentales, ciment de la société, la culture ne se crée pas, pas plus qu'elle ne se gère, elle se vit, individuellement et collectivement. Nous devons la protéger, la préserver, lui donner de nouveaux élans.